

LE CONTEXTE

Les Assises de l'éducation à l'environnement sont un temps politique fort pour tous les acteurs qui travaillent à favoriser et développer l'éducation à l'environnement sur leur territoire, qu'il soit local, départemental, régional ou national (voire international).

1999 - 2000 :: Les premières assises régionales et nationales de l'éducation à l'environnement

Les premières assises régionales de l'éducation à l'environnement ont eu lieu en novembre 1999. Elles ont regroupé une centaine de participants sur une journée à Orléans (45). Ces assises ont été l'occasion pour les acteurs régionaux de l'éducation à l'environnement de se rencontrer entre animateurs, enseignants, techniciens de collectivités, agents de l'Etat, élus et chercheurs. Cet événement a permis au GRAINE Centre de réaliser une synthèse de l'état de l'avancée de l'éducation à l'environnement en région Centre qui a alimenté les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement qui se sont déroulées en février 2000 à Lille. Elles ont été organisées par le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) avec un fort soutien de l'Etat, elles ont réuni 1100 personnes et ont débouché sur l'écriture collective du [plan national d'action pour le développement de l'Education à l'Environnement](#).

C'est sur la base de ces premières assises régionales puis nationales de l'Education à l'Environnement, conduites par les acteurs de la société civile que s'est construit le deuxième forum Planet'ERE en 2001 dans 11 régions (dont la région Centre) puis à l'UNESCO réunissant 1500 personnes de 42 pays.

2009 :: Les secondes assises régionales et nationales de l'éducation à l'environnement

Neuf ans après les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement, les acteurs de la société civile organisés veulent donner à voir ce qu'est l'Education à l'Environnement pour ancrer le développement durable dans l'action concrète des territoires. Ils veulent pour cela aussi faire naître le désir chez tous les acteurs de s'engager avec les autres.

Aujourd'hui bien des questions se posent encore à tous les acteurs. Quelle Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) se développe en ce moment et quelle EEDD voulons-nous ? Comment voyons-nous son évolution, quelles perspectives s'offrent à nous ?

Le contexte aussi a évolué, pas toujours dans le bon sens. En dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD. Les participants du « Grenelle de l'environnement » tant au niveau des régions qu'au niveau national ou sur Internet, ont tous rappelé l'importance de l'information, de la formation, de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement et le besoin que nous avons de les développer.

Les solutions et les préconisations sont là, consignées dans notre premier (et unique à ce jour) Plan National d'Actions, reprises dans la stratégie nationale de développement durable, et rappelées, pour partie dans le tout dernier rapport du groupe « Brégeon » mené dans le cadre

du Grenelle. Pourtant leur mise en œuvre ne prend pas la dimension qu'exigent les enjeux ! De l'avis général dans les rangs de la société civile, la réponse des promoteurs du Grenelle de l'environnement n'a pas été à la hauteur des attentes.

Pour répondre à ces interrogations, remettre la question éducative au premier plan des priorités dans la politique environnementale du pays, poser de la cohérence entre les différentes et nombreuses initiatives, et partager l'exigence d'une méthode commune, il est temps de réunir à nouveau tous les acteurs français de l'éducation à l'environnement : société civile, collectivités, secteur privé, services de l'Etat ; qu'ils soient acteurs locaux, régionaux ou nationaux, pourvu qu'ils agissent pour le développement de l'EEDD dans l'hexagone.